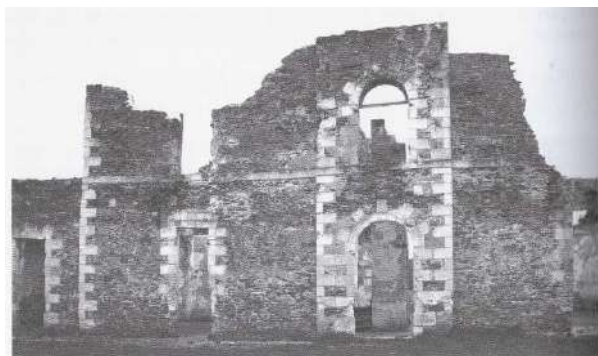


— 1181 —

Désert.

Lieu-dit à la limite
entre Chalonnnes et Rochefort



Désert. Ce qui reste de l'entrée principale des bâtiments qui abritèrent autrefois des moines.

A l'Est de la commune, en bord de Loire, on ne peut y accéder l'été, que par le petit pont en bois reliant le camping à l'île du Candais, ou bien en faisant le tour par Rochefort.

1181 « boscus deserte sub Rupforti » (le bois de Deserte sous Rochefort), ceci est la plus ancienne mention de ce lieu, figurant dans les archives de l'Hôtel Dieu d'Angers. Désert, dont le nom originel est Deserte, a le sens ici de solitude, alors que d'autres lieux-dits de ce nom désignent des zones de défrichement. C'était une île recouverte d'une forêt dense, peuplée de nombreux animaux sauvages, difficile d'accès, type même de la solitude forestière. Jean Jacques Le Goff, dans « Un autre Moyen Âge » indique que l'on trouve souvent au Moyen Âge les thèmes du « désert forêt » où s'installent les ermites pour méditer, loin de l'agitation des villes et villages.

Saint-Bernard (1200) écrit : « les forêts t'apprendront plus que les livres. Les arbres et les rochers t'enseigneront des choses que ne t'enseigneront point les maîtres de la science... ».

Cette île était une dépendance du domaine de la famille d'Anjou jusqu'au XII^e siècle. Vers 1181-1183, le comte Henri II Plantagenêt, aussi roi d'Angleterre, dans une cour plénière tenue au Mans, en dota l'Hôpital

Saint-Jean-Baptiste d'Angers nouvellement fondé.

Les bois de Désert n'étaient pas peuplés que de bêtes sauvages, on découvre par exemple dans les Archives qu'en 1301, l'Hôtel-Dieu s'approprie des bestiaux qui « pacageaient » dans les bois de Déserte, sans autorisation ; leur propriétaire, Macé des Aulnays devra payer au prieur et frères de l'Hôtel-Dieu l'amande de 10 livres. Des défricheurs et quelques cultivateurs se sont installés dans ces lieux, profitant de l'abondance de bois, gibiers et poissons.

En 1360, il est fait une saisie de porcs trouvés dans les bois et confisqués au profit de l'Hôtel-Dieu, les religieux ne plaisantaient pas avec les contrevenants. A la suite de cela, ils font établir une reconnaissance du droit de saisie et confiscation.

Vers 1400, l'île hébergeait environ 500 pourceaux, les chênes étant abondants, ils se nourrissaient de glands.

En 1397, des planches sont sciées à Désert pour la reconstruction du Grand pont à Angers. Environ 70 planches sont sciées durant 11 jours. Désert fut la principale exploitation forestière de l'Hôpital Saint-Jean qui consommait 200 cordes par an pour son chauffage ; elle était toujours en activité au XVII^e siècle. (Cahiers du patrimoine, n°49).

Entre l'Hôtel-Dieu et l'évêque d'Angers, seigneur de Chalonnnes, « le torchon brûle », ce dernier prétendait avoir seul le droit de chasse dans les bois de Déserte. Un arrêt du parlement en 1411, débouta le prélat de ses prétentions.

Mais ce n'est pas fini, en 1450 « commission est donnée par l'évêque d'Angers à son sénéchal de Chalonnnes pour commettre des experts aux fins de planter des bornes pour éviter le procès prêt à mouvoir entre lui et l'Hôtel-Dieu à cause des bois de Déserte ».

En 1451, un abornement des bois et des eaux limita le domaine épiscopal au bois de la motte Guyon et à l'île de Candais.

En 1507, l'île de Déserte commence à se peupler : « acquêt par le prieur de l'Hôtel-Dieu de Gilles Cailleau, d'une maison, jardin, terre, saulaie, issues, sise au lieu et isle de Déserte, près Chalonnnes, qui fut à André Branlard, joignant le bois de Déserte au dit prieur... ».

En 1540, le prieur de l'Hôtel-Dieu y fit construire pour ses religieux convalescents « un logis secret destiné à s'y retirer sans être sujet aux allées et venues des forestiers ».

Le premier bail général de l'île est de 1548, il comprend : les maisons, jardins, terres labourables, prés, pâtures, herbages, ruches et moutardes, ainsi que les droits de chasse et de pêche ; sa durée est de 7 ans.

De nombreux fermiers se succédèrent ; grâce aux inventaires de propriétés effectués à chaque cession, nous avons un descriptif des lieux très précis, surtout celui du 20 Juin 1870, occasionné par le départ du fermier Barrault. Les Hospices d'Angers afferment pour douze années à messieurs Allard père et fils, suivant l'adjudication passée devant monsieur Neveu, notaire à Angers.

Etat des lieux de la ferme de Désert, suite au changement de propriétaire :

Maison d'habitation :

- . Rez de chaussée, cuisine, vestibule, salle à manger, boulangerie avec grenier au dessus.

- . Premier étage, chambres à feu (avec cheminée) et froides.

- . Grenier sur la maison d'habitation

- . Servitudes : écurie aux vaches, toits à porcs et lieux d'aisances, autres toits à porcs et puits, écurie aux chevaux et grenier au-dessus, Buanderie formant un petit corps de bâtiment détaché. Dans cette buanderie on remarque une grande et une petite panne en terre cuite, en bon état (une panne est une grande cuve en terre de 200 à 500 litres dans laquelle on entasse et on lessive le linge). Le four est hors d'état de service par suite des tassements qui se sont produits dans les fondations. Le four dont il est question ici, est le four à sécher le chanvre.

Terres, prés, pâtures, comportant :

- . Jardin clos de murs comportant un if, cinq abricotiers, vingt-cinq pruniers, quatre cerisiers, vingt poiriers, huit pommiers.

- . Petite pâture du jardin

- . La Pâturage aux bœufs

- . La Pâturage du bois d'en bas. Je ne vais pas faire l'énumération de toutes les parcelles, mais pour celle-ci, à titre d'exemple, j'en cite l'inventaire "on compte sur la haie nord, 43 souches de frêne, 101 souches d'érables, 25 souches d'ormes, 1 frêne futaie et 2 ormeau futaie. Sur la haie au levant, 32 souches de frênes, 6 souches d'érables, une autre souche d'érable à deux têtes et une autre souche d'érable à trois têtes, 7 souches d'ormes et deux souches de saules. A l'intérieur , 37 souches de frênes, 14 souches de chênes, 52 souches d'érables, 18 souches d'ormes, un frêne futaie, 16 ormes futaie et un vieux poirier". Dans cette énumération, il n'est question que de souches d'arbres parce que l'ancien fermier a émondé ces arbres avant de partir.

Désert a été une maison de maître imposante, une grande exploitation agricole. Son plan est atypique pour une île de Loire ; en effet, sa forme en U est le seul exemple en vallée. La maison est disposée en façade autour d'un escalier central desservant les pièces de l'étage. De chaque côté les bâtiments de servitudes disposés symétriquement et la cour fermée forment un ensemble harmonieux.

Les puissantes piles et contreforts du côté est ont supporté la grange hors d'eau, l'écurie était au- dessous. Le mur nord abritait six soues à cochons et le mur ouest était occupé par les écuries avec un grand grenier au-dessus.

Aujourd'hui c'est une ruine encore imposante malgré les dégradations du temps mais surtout celles des hommes ; certains maçons n'hésitaient pas à venir se servir en démontant les portes, les fenêtres les cheminées et même l'escalier en colimaçon, sans parler des pierres des bâtiments.

La communauté de communes ayant racheté cet ensemble, a fait des travaux de consolidation et de protection pour, dans un avenir proche, y produire des animations

culturelles. La protection de notre patrimoine est l'affaire de tous, c'est la mémoire de notre passé que nos petits-enfants seront heureux (je l'espère) de redécouvrir un jour.

Aujourd'hui, c'est une ruine encore imposante malgré les dégradations du temps, mais surtout celles des hommes ; certains maçons n'hésitaient pas à venir se servir en démontant les portes, les fenêtres, les cheminées et même l'escalier en colimaçon, sans parler des pierres des bâtiments. La commune, étant propriétaire de cet ensemble, a fait des travaux de consolidation et de protection pour, dans un avenir proche, y produire des animations culturelles. La protection de notre patrimoine est l'affaire de tous, c'est la mémoire de notre passé que nos petits-enfants seront heureux (je l'espère) de redécouvrir un jour.

La translation d'un lieu : « Chez les anciens, une simple parole, un serment et même une charte ne suffisaient pas pour opérer la translation ou l'investiture ; il fallait joindre un symbole déterminé par les lois et les coutumes, ayant une certaine affinité avec l'objet donné ou vendu. Ainsi une glèbe (motte de terre) ou un gazon pris dans un domaine et posé dans les mains du nouveau propriétaire, était le signe de la mutation et pour indiquer qu'on ne transmettait pas seulement le sol, mais encore toutes ses productions, on y ajoutait un bâton, symbole du commandement, et quelquefois un couteau ou un glaive pour signifier le droit d'abattre, d'expulser, de couper, de moissonner. Un anneau, une bannière, une crosse et même les cordes des cloches servaient encore de symbole de translations, suivant la nature du bien ou de la dignité transférés. Le donataire ou l'acquéreur conservaient précieusement ces symboles et on en a trouvé un grand nombre dans les anciennes églises, attachés à des chartes ou bien portant le nom des vendeurs ou donateurs et la désignation de l'objet aliéné. On a trouvé des bâtons, entourés de bandes transversales de parchemin ou de plomb, sur lesquelles on avait écrit les actes de transmission. Quelquefois, on rompait le bâton en deux parties, dont l'une était

remise au vendeur et l'autre à l'acquéreur ; un rapprochement constatait la convention »

La « Grande-Isle de Chalonnnes » fut donnée de cette façon en 825, par le comte Foulque le Réchin à Saint-Maurice d'Angers et à l'évêque «... et afin que cette donation et concession ait perpétuité, une ferme et inviolable vigueur, nous avons ordonné que le don que nous avons fait par la position du couteau sur le Grand autel, soit écrit devant personne expérimentée en lois ». Est-ce que Désert a été donné de cette façon ? Il semble que c'était la coutume en Anjou à cette époque.

L'origine de la moutarde se perd dans la nuit des temps, il est quasiment certain que les Egyptiens l'utilisaient déjà pour rehausser le goût des viandes, Athènes et Rome en appréciaient l'usage médical et culinaire. L'homme a toujours attribué à la moutarde une foultitude de vertus : administrée en aliment, elle fortifie la tête, la gorge, les yeux, elle facilite également les expectorations pulmonaires ; elle aurait aussi des vertus digestives et antiseptiques. Le nom de moutarde date du début du XIII^e siècle et vient de « moût » pour désigner des graines de sénévé broyées avec du moût de vin.

Jusqu'à la fin du Moyen Âge, le miel fut la source principale de sucre en Europe. Sa production était également soutenue par les besoins de cire pour les cierges rituels de l'église ; d'où l'intérêt des ecclésiastiques pour l'apiculture.

Jusqu'en 1850, les abeilles étaient élevées dans des ruches fixes, soit des troncs évidés, soit des cloches de tortillons de paille de seigle serrés. Le nom de ruche nous a été transmis par un bas latin *rusca*, attesté au VIII^e siècle.

La pêche représentait une activité importante car la religion imposait de nombreux jours maigres (environ 150 jours par an). Des pêcheries existaient à Désert, il y avait des boires nombreuses, naturelles ou artificielles que l'on fermait au moyen de vanes (il en reste encore aujourd'hui de visibles) pour capturer ou conserver le poisson.

Des inondations importantes et surtout celle de 1660 firent de gros dégâts, ce qui obligea l'Hôtel-Dieu, en 1690, à exécuter des travaux importants de turcies (levées) pour la protéger.

Autrefois, lorsque le niveau de la Loire était normal, la diligence d'Angers à Chalonnnes passait devant Désert, elle avait auparavant traversé la Loire aux Lombardières, puis elle passait le Louet sur un bac lorsque le pont était détruit et entrainé dans Chalonnnes par le pont du Layon. La route était mauvaise dans l'île (elle l'est encore aujourd'hui) mais ce trajet était le plus court.

Désert est aussi connu pour ses mines de charbon. Le premier puits débuta en 1839, celui en bordure de la ferme de Désert est mis en service vers 1856. Aujourd'hui, ce puits est toujours visible mais son accès est dangereux car non protégé, un reste de bâtiment le rappelle, là où avait lieu la fabrication des briquettes de charbon, confectionnées sur place et ensuite acheminées par voie d'eau jusqu'à Nantes ou Saint-Nazaire.

*«Chalonnnes, histoire des rues & des écarts »
 , Jacques René, en avril 2019*

— 1909 à 1913 —

Amélioration de la navigabilité

de la Loire. Relèvement du plan d'eau produit par les travaux en cours

La surélévation dans les basses eaux est relativement importante. C'est pour ces motifs qu'il a été alloué des indemnités aux propriétaires des prairies basses avoisinant le Louet et le Layon. Nous ajouterons que les réclamations de ces propriétaires ont toujours été examinées par le Service avec le souci de l'équité la plus absolue. Il semble d'ailleurs que les décisions prises par l'Administration au sujet des indemnités dont il s'agit n'aient pas donné lieu à des critiques sérieuses. Nous avons eu jusqu'ici à examiner 63 réclamations. Il a été statué sur

58, représentant 210 hectares, quatre propriétaires seulement possédant 30 hectares ont contesté nos évaluations et ont porté leur différend devant la juridiction compétente.

Nous ne discuterons pas que la situation des propriétaires des terrains bordant le fleuve laissé bien à désirer depuis quelques années ; mais si ces terrains sont fréquemment inondés, les inondations dont il s'agit proviennent non des travaux d'amélioration du fleuve, mais de l'excessive humidité de la période que nous traversons.

En 1909, on a observé trois crues supérieures à 3m 50 à l'échelle de Montjean.

En 1910, il y a eu six crues supérieures à 3 m 50 et cinq crues supérieures à 5 mètres. Pendant toute l'année le niveau moyen des eaux a été supérieur à 3 mètres alors qu'en année normale il est inférieur à 1m 25.

A la fin de 1911, deux crues supérieures à 3 m 50 se sont produites.

Au début de 1912, on a enregistré trois crues supérieures à 3 m 50.

Enfin, en 1913, nous avons déjà subi cinq crues au-dessus de 3m50, si bien que la hauteur moyenne des eaux pour les six premiers mois de l'année est supérieure à 2 m 60.

Les riverains ont donc supporté dix-neuf crues en quatre ans et six mois, alors que de 1903 à 1908, soit en cinq ans, il ne s'en était produit que sept.

La hauteur moyenne des eaux dans la décade 1893 à 1902 a varié de 0 m 98 (1899) et 0 m 80 (1898) à 1 m 50 (1902) et exceptionnellement 1 m 82 (1897).

Or, depuis 1903, les minima ont été de 0 m 90 (1905) et 1 m 10 (1909). En 1910, la hauteur moyenne a été de 3 m 05.

En 1912 , elle a été de 1 m 82. Cette fréquence des précipitations atmosphériques explique l'état d'esprit des riverains de la

Loire. Perdant de vue la véritable cause de leurs maux, ils s'obstinent même, hors de la section d'essai, à imputer la submersion prolongée dont ils souffrent aux seuls ouvrages de régularisation. A la vérité, cette situation est générale dans la basse vallée de la Loire et il est bien évident que les ouvrages légers implantés dans le lit du fleuve n'y sont pour rien. A notre avis, il n'y a pas lieu de désespérer et si nous arrivons à un régime d'étés non pluvieux, on se convaincra rapidement que les travaux d'amélioration de la navigabilité de la Loire n'ont aucunement modifié le régime des propriétés riveraines.

La campagne faite en vue de prouver que nos affirmations, basées cependant sur des chiffres rigoureusement exacts, qu'il appartient au Conseil général de Maine-et-Loire de vérifier aussi complètement qu'il le désirera, sont fausses, aura eu pour conséquence de faire baisser artificiellement les fermages, alors qu'en réalité ces fermages doivent, sinon s'élever, du moins rester à peu près constants, comme le prouve l'exemple de la ferme du Désert appartenant aux hospices d'Angers, dans la commune de Chalonnnes, située immédiatement à l'aval du pont de Lalleud, dont la superficie est de 100 hectares environ. Cette ferme qui avait été louée du 1er novembre 1901 au 1er novembre 1910 pour une somme de 13.457 fr. 10 vient d'être sous-louée à partir du 20 mars 1911 pour une durée de huit ans, moyennant un prix annuel de 14.100 francs supérieur au prix antérieurement payé. Nous sommes d'ailleurs entièrement à la disposition du Conseil général de Maine-et-Loire pour lui fournir toutes les explications complémentaires qu'il voudra bien nous demander.

Nantes, le 30 juillet 1913.

A. KAUFFMANN.

*Rapports et délibérations. Conseil général.
Deuxième session ordinaire de 1913*



22 mai 1948

— — — 1968 — — —



11 juin 1968

— — — 2013 — — —

Ferme de Désert

14 août 2013

— — — 1948 — — —







Novembre 2013

— — — 2015 — — —

Ferme de Désert

Février 2015





La magie du western à Désert City



Samedi 18 juillet, les spectateurs, en famille ou entre amis, sont arrivés à pied et à vélo de Chalonnnes via le pont du Louet ou par la diligence côté rochefortais à la ferme de Désert. Plus de 600 spectateurs et visiteurs ont participé au rendez-vous ciné-concert lancé par l'association la Fourmilière.

Sur site, bottes de foin, saloon et ses portes battantes, shérif, cow-boys, danseuses, ateliers bruitage de cinéma, jeux pour les

enfants...Et bien sûr le film "Go West" de Buster Keaton mis en musique par 4 musiciens qui s'étaient rassemblés pour l'occasion.

Une belle performance musicale et un beau succès auprès d'un public conquis. L'ambiance western s'est poursuivie dans la nuit par un bal de plein air sur les blés fraîchement coupés. Un grand bravo à la Fourmilière pour l'organisation de ce bel événement et la magie des décors. Sans oublier les nombreux bénévoles qui depuis la veille ont travaillé sans relâche pour transformer la ferme de Désert en "Désert City".

Association la Fourmilière, le 18 juillet 2015

Ferme de Désert

27 juillet 2015



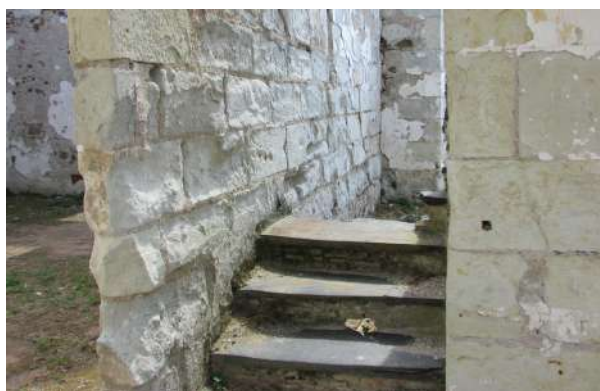


Ferme de Désert

9 août 2015













14 septembre 2015



— 2016 —

Ferme de Désert

21 août 2016



Ferme de Désert

20 novembre 2016



——— 2017 ———



3 août 2017

Lieux abandonnés. Le Désert, histoire d'une ferme millénaire



La ferme de Désert, en bord de Loire entre Chalonnnes et Rochefort, lieu paisible chargé d'histoire.





La ferme de Désert, en bord de Loire entre Chalonnnes et Rochefort, lieu paisible chargé d'histoire.



Anciennes et abandonnées en bord de Loire, entre Chalonnnes et Rochefort, les ruines de la ferme de Désert intriguent les randonneurs de passage.



Propriété de la communauté de communes, ces ruines anciennes ont parfois servi à des activités culturelles, comme des projections cinématographiques en plein air. Chalonnais, Rochefortais, tous connaissent la ferme de Désert. Mais pour beaucoup, son histoire reste une énigme.



La plus vieille mention de la ferme de Désert remonte au XII^e siècle, l'an 1181 précisément. « Désert, dont le nom originel est Deserte, a le sens ici de solitude » explique Jacques René, passionné par l'histoire locale. « C'était une île recouverte d'une forêt dense, peuplée de nombreux animaux sauvages, difficile d'accès, type même de la solitude forestière. On trouve souvent au Moyen Âge les thèmes du « désert forêt » où s'installent les ermites pour méditer ».

Désert est aussi connu pour ses mines de charbon. Le premier puits débuta en 1839 tandis que celui en bordure de la ferme de Désert est mis en service vers 1856.

Aujourd'hui, certains appellent la ferme de Désert « la ferme des 7 pendus ». Un nom qui fait référence, a priori, à une légende...

Le Courrier de l'Ouest, le 15 août 2017



10 septembre 2017



——— 2018 ———

Ferme de Désert

21 janvier 2018



18 novembre 2018

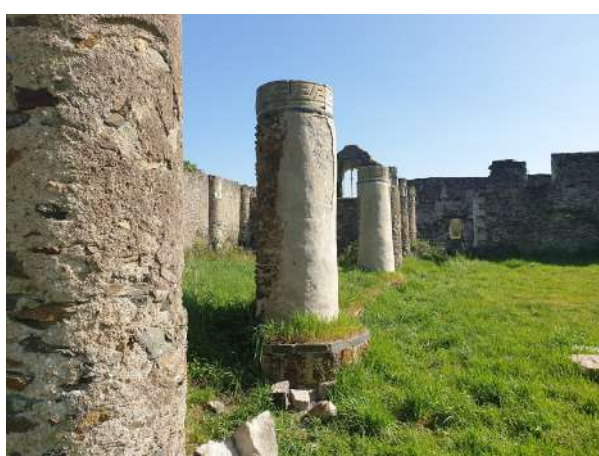


——— 2019 ———

Ferme de Désert

3 avril 2019





Ferme de Désert

10 août 2019





Ferme de Désert

11 août 2019





15 août 2019



Ferme de Désert

19 octobre 2019





4 octobre 2020



4 novembre 2019



4 décembre 2019



9 novembre 2020

———— 2021 ————

Ferme de Désert

11 décembre 2021





Ferme de Désert

23 décembre 2021



——— 2022 ———



6 mai 2022



Ferme de Désert

25 juin 2022







22 juillet 2022. Fenêtre sur un champ de tournesols



8 octobre 2022